

premier coup d'œil la destination publique de ce genre de monument. Ce n'est plus la tour de l'église, le clocher de la chapelle, le donjon du château seigneurial ; c'est ce je ne sais quoi de fort et d'élégant, d'ample et d'élancé, qui traduit de haut et de loin l'indépendance locale des citoyens.

Rien n'annonce plus là, ainsi que dans les hauts et perpendiculaires rectangles des palais publics d'Italie, le dessein de rompre au moindre caprice les liens de subordination sociale. Rien n'annonce plus ces forteresses disséminées sur notre sol où se retranchaient naguère encore de puissants et redoutés vassaux. A ce moment de la civilisation, l'édifice civil par excellence ne sera plus percé de meurtrières, ne se couronnera plus de créneaux et de mâchicoulis. Loin de là, toute son attitude exprimera la paix et la prospérité publiques ; tout à l'extérieur prophétisera une ère nouvelle de lois plus sages, de mœurs plus douces, d'habitudes plus calmes, plus régulières, et de libertés mieux assurées.

Voyez plutôt, en preuve du jugement émis par nous, ce que nous allons décrire et trouver au dehors de cette mairie, la première qui se présente à nous de ce côté, avec le signe distinctif, dans les hôtels de ville du nord, d'une partie éminente de l'édifice qui surplombe tout le reste, pour porter plus haut la cloche destinée à annoncer les fêtes comme les grands désastres de la cité et de la patrie. Un rez-de-chaussée simple, mais largement pourvu des ouvertures nécessaires, indique assez que la grande place au-devant laissait une entière sécurité. On accède par une porte dont les angles émoussés et le linteau droit s'encadrent d'un couronnement en accolade, sorte de petit fronton chargé de feuillages sur ses bords, qui se reproduit au-dessus de toutes les autres baies. Une imposte à meneau, trois croisées de bel aspect portent la lumière aux pièces du dedans. Un jour d'étude, en apparence gauchement placé, donnait aussi quelques rayons à l'escalier qui occupait cette partie moyenne de la façade. De plus, deux niches peu excavées, mais bien ornées, avaient symétriquement leur place des deux côtés de cet espace central. L'une à gauche abrite un ange présentant l'écusson de France entre ses mains ; l'autre à droite, près de l'entrée, protège deux sauvages portant les armes peintes et sculptées de la ville. Quelques moulures forment un bandeau contre lequel s'appuient et se relèvent les ornements inférieurs qui empiètent légèrement ainsi sur l'espace du premier étage.

Parvenus à cette élévation, nous trouvons une surface sensiblement plus haute que la précédente et surtout beaucoup moins unie. En son milieu une niche large et carrée avait assez de profondeur pour recevoir la statue équestre de Louis XII, fondateur auxiliaire sans doute de ce monument de son règne, et ensuite celle de Louis XIII, qui le fit réparer de ses royales largesses. Le cadre entier qui l'entoure a été restitué par nos soins avec son accolade ascendante et son fleuron terminal. Nous n'avons retrouvé que son appui, assez jolie corniche à modillons, qui relie entre elles, presque dans toute la largeur du bâtiment, diverses parties